

Jean-Baptiste André Godin à Wladimir Gagneur, 25 novembre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 1 p. (205r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Wladimir Gagneur, 25 novembre 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51887>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 novembre 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Gagneur, Vladimir \(1807-1889\)](#)
Lieu de destination 25, rue Louis-le-Grand, Paris
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin assure Gagneur que l'indication de sa lettre du 8 novembre sera publiée dans le journal *Le Devoir*. Il explique à Gagneur qu'il voudrait envoyer au domicile des députés de gauche son étude sur les impôts et l'hérédité de l'État, que publie . *Godin demande à Gagneur s'il peut obtenir les adresses personnelles des députés de la nouvelle Chambre.*

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Propagande](#), [Réformes](#)

Personnes citées [Assemblée nationale \(France\)](#)

Œuvres citées

- « Les erreurs sur la réforme des impôts », *Le Devoir*, t. 9, n° 374, 8 novembre 1885, p. 690-693. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/708/70/835/0/0>, consulté le 5 novembre 2023]
- « Ni impôts nouveaux, ni emprunts. L'hérédité de l'État dans les successions, base de ressources », *Le Devoir*, t. 9, n° 375, 15 novembre 1885, p. 706-709. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/724/70/835/0/0>, consulté le 5 novembre 2023]
- « Ni impôts nouveaux, ni emprunts. L'hérédité de l'État dans les successions, base de ressources », *Le Devoir*, t. 9, n° 376, 22 novembre 1885, p. 722-724. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/740/70/835/0/0>, consulté le 6 novembre 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Féministe
27 Mar. 67

Mon cher Gagnier,

Je ne perds pas de vue
cette lettre du 8^{me}, et
l'indication qu'elle contient
passera dans le Demain
au moment voulu.

— Je voudrais adresser ces
Députés et particulièrement
à ceux de la gauche le
travail que je publie dans
le Demain sur les Immobiliers
et l'héritage de l'Etat.

Mais je voudrais le leur
faire arriver à domicile
afin d'être plus certain
que leur attention se
portera sur ces documents.

La difficulté pour moi
est que je n'ai pas le
livre d'adresses des députés
de la nouvelle chambre.
Pourriez-vous m'aider
en cela par un moyen
quelconque?

Bien à vous.

Godin